



3 semaines après, le vote des salariés est toujours nié

Les salariés ont eu le courage de voter NON malgré la propagande de la direction

Suite à la consultation des salariés, ceux-ci ont répondu clairement. Les résultats ont été connus le 4 mai.

Que s'est-il passé depuis ? Rien hormis le fait que les salariés ayant voté NON sont pris pour des imbéciles par la direction. Selon elle, nous n'aurions pas bien compris la question !

Une chose est sûre : si le oui l'avait emporté, la direction aurait mis son projet d'accord sous le nez des syndicats en leur demandant de se mettre en conformité avec le vote des salariés.

Or, à la grande surprise des dirigeants perchés sur leur haute branche, les salariés ont eu le courage de voter NON malgré la propagande de masse de l'entreprise.

Ce vote n'a pas été entendu. Il est pourtant clair : les salariés, à plus de 55 %, ont validé les revendications et l'action de l'Intersyndicale comprenant 10 syndicats.

Jean-Marc Janaillac a démissionné. Il est hallucinant que le PDG d'une holding démissionne pour un accord salarial dans une des filiales, en l'occurrence Air France. Sa démission ne saurait être une réponse au vote des salariés.

Anne-Marie Couderc, Présidente d'Air France-KLM par intérim, doit comprendre que le conflit n'est pas terminé tant qu'une réponse ne sera pas apportée au vote des salariés.

L'Intersyndicale veut être reçue par Madame Couderc. Celle-ci préfère de son côté rencontrer les syndicats en bilatérale.

Pour la CGT, le vote des salariés exige que l'Intersyndicale soit reçue rapidement, ce qui implique que les rencontres bilatérales doivent avoir lieu avant mardi 29 au soir. En effet, un conseil d'administration extraordinaire de la holding doit se tenir mercredi 30 mai.

L'Intersyndicale devra être reçue au plus tard jeudi 31 mai.

L'enjeu est simple : trouver un accord rapide pour que la saison d'été, porteuse pour les résultats de notre entreprise, puisse se dérouler avec des salariés motivés, ayant été entendus dans leurs revendications par la direction de l'entreprise.

La CGT est prête à entrer en négociations avec pour but de trouver un accord honorable pour toutes les parties. Mais la CGT est aussi prête à réinvestir dans le conflit si nos interlocuteurs restent arc-boutés sur leurs positions.

L'Intersyndicale se réunira le lundi 4 juin 2018.

LE VOTE DES SALARIÉS DOIT ÊTRE RESPECTÉ ET ENTENDU !